



**Département de Loire-Atlantique  
COMMUNE DE COUFFÉ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt le dix-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de COUFFÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Polyvalente 12, rue St Jérôme 44521 COUFFÉ, sous la présidence de M. Daniel PAGEAU, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

**PRÉSENT(E)S :**

Mme AURILLON Noémie, M. BLANDIN Fabrice, M. BRULE Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FABERT Audrey, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, Mme LE MOAL Sylvie, Mme LELAURE Suzanne, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. MICHEL Bruno, M. PAGEAU Daniel, M. RAMBAUD Jérémy, M. RICHARD Thierry, M. TERRIEN Yves, Mme THOMINIAUX Leïla, Mme VALEAU Roseline

**ABSENT(E)S - EXCUSÉ(E)S :**

Mme BOISSINOT Raïssa

M. SOULARD Eric

**ABSENT**

Néant

**POUVOIRS**

Mme BOISSINOT Raïssa donne pouvoir à M. DELANOUE Frédéric

M. SOULARD Eric donne pouvoir à Mme LE MOAL Sylvie

M. BRULE Joseph a été désigné secrétaire de séance.

**N°2020-09-56 Avis du Conseil Municipal sur le GAEC HEAS de Ligné**

Par courrier en date du 17 juillet 2020, le Préfet de Loire-Atlantique sollicite le Conseil Municipal pour émettre un avis sur le dossier de régularisation des élevages porcins à Ligné aux lieux-dits Les Rablais et Les Près Cloches présenté par le GAEC HEAS. Cet avis est demandé par le fait que le rayon d'affichage du dossier de consultation est de 1km et déborde sur le territoire de la commune de Couffé.

Le dossier de consultation a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal :

Considérant l'exposé ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ÉMET** un avis favorable au dossier de régularisation des élevages porcins à Ligné aux lieux-dits Les Rablais et Les Près Cloches présenté par le GAEC HEAS.

Fait et délibéré à Couffé, le 16 septembre 2020  
Pour extrait conforme au registre

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Conformément aux articles L 2121-17 du Code des Communes,  
Envoi de la convocation de la séance du Conseil municipal le 11/09/2020  
Un extrait du PV de la séance a été affiché à la Mairie le 17/09/2020  
Transmis au contrôle de légalité 22/09/2020

Le Maire,  
Daniel PAGEAU

Département de la Loire-Atlantique  
Commune de :

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**OBJET** : Installations classées pour la protection de l’environnement  
GAEC HEAS

M..... **Le Maire, Daniel PAGEAU** .....

en qualité de .....

certifie avoir procédé à l’affichage de l’avis de consultation du public portant sur l’enregistrement de la demande du GAEC HEAS visant à la régularisation de l’élevage porcin qu’il exploite à Ligné aux lieux dits Les Rablais et Les Près Cloches.

Cet affichage a été réalisé conformément aux dispositions de l’article 3 de l’arrêté préfectoral n° 2020/ICPE/184 en date du 17/07/2020, à savoir :

- en mairie, dans un endroit facilement accessible au public, y compris en dehors des horaires d’ouverture,
- 15 jours au moins avant l’ouverture de l’enquête,
- cet affichage a été maintenu jusqu’à la clôture de celle-ci.

A ..... **COUFFÉ** ....., le..... **3.0. SEP. 2020**

Le Maire,



**Certificat à établir à l’issue de la consultation et à adresser :**  
**(à l’expiration du délai d’affichage)**

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
Direction de la coordination des politiques publiques et de l’appui territorial  
Bureau des procédures environnementales et foncières (**V. PETITEAU**)  
6 quai Ceineray – BP 33515  
44035 NANTES Cédex 1